

L'EXÉCUTIF SOUFFLE LE CHAUD ET LE FROID SUR LA FONCTION PUBLIQUE



© Jacques Witt /SIPA

Initialement prévu pour le mois d'octobre, le "rendez-vous salarial" de la fonction publique se tiendra à la mi-juin, a annoncé le secrétaire d'État Olivier Dussopt, lors du Conseil commun de la fonction publique, vendredi 9 mars. Un geste qui était attendu des syndicats, mais qui ne suffira pas à apaiser les tensions dans le secteur public à une semaine d'une mobilisation quasi unitaire.

Peut-on parler d'un geste d'apaisement de la part de l'exécutif ? Pas sûr... Alors que la concertation sur la réforme de la fonction publique s'apprête à débiter et promet d'ores et déjà d'être agitée, l'annonce par le secrétaire d'État Olivier Dussopt de la tenue du "rendez-vous salarial" à la mi-juin – et non en octobre comme initialement prévu – laisse dubitatifs les syndicats de fonctionnaires.

Formulée lors d'une réunion du Conseil commun de la fonction publique, vendredi 9 mars, cette annonce est *"une bonne nouvelle puisque le gouvernement donne satisfaction à l'une de nos demandes, mais encore faut-il qu'il soit utile et efficace"*, souligne Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. Un avis que partage Luc Farré, de l'Unsa Fonction publique, qui voit là un *"geste positif"*, mais *"attend toujours de connaître son contenu"*.

Contenu à préciser

Dans un courrier adressé en fin d'année dernière au ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, et au secrétaire d'État placé à ses côtés, Olivier Dussopt, l'intersyndicale de fonctionnaires (sauf FO) avait en effet exigé que le prochain "rendez-vous salarial" soit

avancé "au début du printemps 2018" afin de pouvoir rapidement "rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires". Une demande donc partiellement aboutie, ledit rendez-vous devant donc avoir lieu "entre le 10 et le 20 juin" prochains, "soit avant la période de préparation budgétaire et une fois que les perspectives économiques et budgétaires seront connues", a expliqué Olivier Dussopt.

Cette annonce "n'augure rien du contenu que le gouvernement mettra dans ces négociations salariales", a pour sa part répondu la FSU, selon qui la politique "qu'a menée le gouvernement dans ce domaine depuis près d'un an n'a été qu'accumulation de mesures d'austérité dégradant la situation des plus de 5 millions d'agents".

Pour rappel, le dernier rendez-vous salarial (le 16 octobre dernier) avait particulièrement déçu les syndicats de fonctionnaires. A cette occasion, le ministre Gérard Darmanin avait annoncé le report d'un an du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) – conclu sous le quinquennat précédent – et précisé le contenu du mécanisme de compensation de la hausse de la contribution social généralisée pour les fonctionnaires. Reste maintenant à savoir si les mesures contenues dans le prochain rendez-vous salarial seront mieux perçues. Après le gel intervenu en 2018, l'optique d'une revalorisation du point d'indice semble très hypothétique et ce, d'autant plus que le gouvernement compte se pencher sur une évolution de la politique de rémunération des agents publics. Un groupe de travail spécifique sur le sujet est en effet prévu dans le cadre de la concertation à venir sur la réforme de la fonction publique.

"Illusion" de dialogue social

Alors que 7 organisations du secteur public (hors la CFDT et l'Unsa) ont appelé à la mobilisation pour le 22 mars prochain, l'annonce du "rendez-vous salarial" à la mi-juin permettra-t-elle néanmoins de faire retomber (un peu) la pression dans la fonction publique ? "Loin de là, prédit Denis Turbet-Delof, de Solidaires Fonction publique. L'avancée de la date du rendez-vous salarial est un tout petit effort de la part du gouvernement, mais elle n'apaisera rien du tout et sûrement pas notre contestation quant à la politique de l'exécutif à l'égard des agents publics".

"Cette volonté d'ouverture ne peut pas venir effacer tout ce qui se passe actuellement dans le secteur public", estime Bruno Collignon, le président de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP), qui évoque notamment une "illusion de dialogue social".

Concertation sur la réforme de la fonction publique reportée

La semaine dernière, les représentants du personnel appelant à la mobilisation le 22 mars prochain ont en effet interpellé le gouvernement pour exprimer leur mécontentement quant à la conduite actuelle du dialogue social dans la fonction publique. Par deux courriers distincts, ils réclamaient d'une part une séance de négociation sur leurs revendications avant leur appel à la mobilisation et d'autre part, le report de la réunion de lancement de la concertation sur la réforme du cadre statutaire des agents publics, prévue cette semaine.

Le secrétaire d'État a répondu à leur première demande en indiquant, dans courrier du 8 mars, qu'ils seraient reçus "d'ici au 22 mars prochain pour échanger sur les différents points motivant (leur) préavis". Depuis lors, la réunion a depuis été fixée au mardi 13 mars, dans l'après-midi.

Quant à la réunion "plénière" de lancement de la concertation sur la réforme du cadre statutaire des agents publics – prévue initialement au cours de la semaine du 12 mars –, celle-ci a été reportée, comme en atteste un second courrier du secrétaire d'État adressé jeudi 8 mars aux représentants du personnel. Aucune nouvelle date "n'est encore prévue", précise-t-on dans l'entourage d'Olivier Dussopt.

Les leaders syndicaux seront néanmoins conviés ce même mardi 13 mars à une réunion "technique" sous la présidence du directeur général de l'administration et de la fonction

publique (DGAFP), Thierry Le Goff, pour "*poursuivre les échanges*" sur la concertation prévue afin de "*refonder le contrat social avec les agents publics*". Des discussions qui sont censées durer jusqu'en amont des élections professionnelles du 6 décembre prochain [*\[cliquez ici pour consulter notre article : "Tout le détail de la concertation à venir sur la réforme de la fonction publique"\]*](#).

Vers un nouvel accord sur l'égalité professionnelle

Devant les employeurs publics et les représentants du personnel réunis en Conseil commun de la fonction publique, vendredi 9 mars, le secrétaire d'État Olivier Dussopt a également annoncé le lancement d'une concertation relative à l'égalité professionnelle dans la fonction publique. La volonté du gouvernement étant d'arriver à un "*nouvel accord*" sur le sujet après celui 8 mars 2013. "*L'accord de 2013, conclu à l'unanimité des organisations syndicales et des employeurs publics, a permis de faire progresser l'égalité professionnelle dans les textes, dans les pratiques RH et dans le dialogue social, a expliqué Olivier Dussopt. Il nous faut désormais agir sur tous les leviers structurels permettant de réduire les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les parcours professionnels, avec l'ambition de résultats tangibles d'ici à la fin du quinquennat.*" Les travaux débuteront le 23 mars prochain sous la houlette de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

BASTIEN SCORDIA